



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes Comité Départemental de l'Ain

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR du mardi 19 mars 2019 à 18 heures

Membres présents : Annie DAVID, Jocelyne BOUVARD, Madeleine GERMAIN, Agnès TREUVEY, Gabriel SABELLI, Jean-Claude LACROIX, Georges MALLET, Bernard CHEVILLOTTE, Roselyne BIGOT.

Absents excusés : Martine MOYNE-BRESSAND, Cécile NICOD, Nicole NICOD, Jean-Claude VEYRET, Jean-Pierre MARMONT.

MOT DE LA PRÉSIDENTE :

"Bonjour à toutes et à tous, je vous remercie de votre présence."

APPROBATION du PV DE LA RÉUNION du 26 février 2019 :

Licence de Geoffrey Gréco : Après recherches, il s'avère que c'est au nom de Geoffrey GREPPO que la licence a été faite et la carte a bien été remise au club de MARLIEUX.

DELEGATIONS ET REPRESENTATIONS (Annie DAVID):

« L'A.G. du C.D.O.S. s'est tenue le 08 mars à Saint-Vulbas. J'ai fait acte de présence et donné le chèque de 122 euros correspondant à l'appel de cotisation pour 2019. Je partais le soir même pour ANDREZIEUX-BOUTHEON pour assister le lendemain samedi 09 mars à la réunion du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes. Les principaux points abordés sont :

Championnats Régionaux, Championnats de France, Nationaux, Championnats des Clubs -> Le Comité de l'Ain ne peut pas organiser le Trophée de Ligue des Jeunes. Les autres départements donneront réponse d'ici la fin de la semaine. CRC Rhône-Alpes pour 2020 : 2 poules de 6 en D1 et 4 poules de 6 en D2 pour le CRC « Open » avec montées et descentes. Il n'y a pas de changement pour le Provençal et les Féminines.

Arbitrage -> obligation dès 2020 d'avoir 1 arbitre pour un club de plus de 50 licenciés, 2 arbitres à partir de 151 licenciés. En 2021 : 1 arbitre pour tout club participant à un CDC ou coupe de France. En 2024 : 1 club = 1 arbitre.

Emploi C.T.R.F. -> il faut une meilleure coordination. Chaque Président de Comité doit faire la liste de ses besoins. Un stage de perfectionnement sera organisé dans les départements pour les Jeunes (développer les jeunes et les arbitres et développer les détecteurs).

La 1^{ère} formation « Contrôle d'éthylométrie », animée par Christian ALIGNE, a eu lieu le 08 mars à ANDREZIEUX. Elle a regroupé 15 participants. Une attestation de formation sera délivrée. Le matériel pour faire des contrôles peut être acheté à la SAOS ou éventuellement à Norauto où l'éthylomètre semble être moins cher mais peut être livré avec moins d'embouts. Les contrôles lors des manifestations ont pour objectif principal de faire de la prévention. Ils seront réalisés lors de toutes les manifestations régionales par le médecin ou les personnes désignées lors de la réunion, pour les catégories Seniors et Juniors (y compris les coachs).

Jean Pierre RAULIN prend la place de Patrice COMBES en tant que Trésorier Adjoint. La nouvelle vérificatrice aux comptes sera Charline TROMPETER. Pascal CHIRAND demande que les Présidents de CD fassent des retours d'actions sport adapté, jeunes (actions en faveur des lycées) et féminines avant le 20 mars. Le responsable de l'arbitrage est Michel CHANUT depuis le décès de Michel FORT.

Jean-Yves THEARD m'enverra l'écusson d'arbitre régional pour remise à Thomas GONTHIER. »

CHAMPIONNATS DOUBLETES SENIORS ET TÊTE À TÊTE FÉMININ :

La convention entre le Comité de l'Ain FFPJP et le Comité d'Agglomérations du bassin de BOURG-EN-BRESSE a été renvoyée signée par la Présidente, ainsi que le contrat d'organisation.

Nous n'avons pas eu beaucoup de réponses suite au mail envoyé aux clubs pour demander des bénévoles prêts à nous aider pour cette organisation. Quelques personnes des clubs de ST JEAN-LE-VIEUX, MONTCEAUX, FRANCHELEINS et PONT-DE-VAUX viendront nous aider pour tracer les jeux le vendredi (Georges en sera le responsable).

Damien VERNE nous a informés que le club de football de MONTREVEL (A.S.M.) était intéressé pour tenir la buvette et en assurer la gestion complète. Il demandera l'autorisation de buvette à la Mairie de MALAFRETAZ. Nous devons rencontrer Dominique MICHEL, Trésorier de l'A.S.M. et des personnes du club de foot dans les jours qui viennent pour définir les modalités et leur préciser les tarifs à appliquer. Pour la table de marque, David CARNEIRO et Jean-Pierre VAISSAUD du club de PONT-DE-VAUX amèneront un petit camion et installeront la sono. Ils prêteront également un percolateur. La Présidente a contacté la Brasserie du Lac qui nous transmet un menu unique pour le diffuser aux clubs. Les invitations pour le vin d'honneur vont être envoyées aux Maires des communes environnantes et aux Présidents(es) de clubs. Bernard CURT nous a transmis la liste des personnalités.

RESULTATS DU MINI BOL D'OR FEMININ DU TERRITOIRE RHONE-ALPES (Jocelyne BOUVARD) :

Le Mini Bol d'Or Féminin du Territoire Rhône-Alpes s'est déroulé les 06 et 07 Mars à ANDREZIEUX-BOUTHEON. L'hôtel était bien et à proximité des jeux. L'ambiance était plutôt sympathique. Très beau pétanquodrome avec mezzanine pour les repas, mais la qualité de ceux-ci et la prestation de restauration des joueuses a été décevante. Jocelyne est déçue des résultats de nos équipes, dont vous trouverez le classement ci-dessous :

- AIN 1 : DESMARIS Muriel, PAGE Corinne, Catherine PERRET de MONTLUEL finissent 14^{ème} ;
- AIN 2 : MUET Josyane, MAGAT Céline, COLLANGE Mélanie de MIRIBEL finissent 10^{ème} ;
- AIN 3 : JANTON Sylvie, LECOT Alison, DESCOLLONGES Myriam de l'A.S.C.AMBERIEU finissent 23^{ème} .

TROPHÉE RÉGIONAL DES JEUNES ET FINALE CRC PROVENÇAL :

En l'absence de club volontaire pour organiser le Trophée Régional des Jeunes et la Finale du CRC Provençal dans notre département, le Comité Territorial Rhône-Alpes va demander à un autre département d'organiser ces 2 compétitions.

ARBITRAGE DES MANIFESTATIONS 2019 :

Sur le tableau transmis par Thomas GONTHIER, il manque des arbitres pour certains Championnats : 2 pour le Doublette Seniors & Tête-à-tête Féminin, 1 pour le Triplettes Seniors & Féminines et 1 pour le Triplettes Promotion. La Présidente a envoyé ces informations à Frédéric DELAUNE qui devait transmettre aux départements Rhône-Alpins. Pour l'instant, à ce jour, nous n'avons pas de retour. Les arbitres des départements voisins ne sont pas disponibles.

POINT SUR LA TRÉSORERIE :

Madeleine GERMAIN nous énonce les différents points de la trésorerie.

POINT SUR LES LICENCES :

Il y a, à ce jour dans l'Ain, toutes catégories confondues, 2 815 licenciés.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

1. Annie DAVID :

Suite aux rapports reçus relatifs aux incidents survenus lors du concours du 2 février à Oyonnax, la Présidente du Comité a envoyé à la Présidente de la Commission de discipline départementale l'engagement des poursuites.

Suite au rapport reçu relatif à l'incident survenu au boulodrome de Trévoux le 16 février, la Présidente du Comité a envoyé un courrier au Président du club de FAREINS pour l'informer des faits et de la non inscription du joueur concerné pour le Championnat Doublettes Seniors.

Les calendriers des concours Nationaux seront distribués lors des journées de C.D.C. et lors des Championnats. Une imprimante et 1 vidéoprojecteur seront achetés courant de semaine prochaine.

2. Madeleine GERMAIN : Elle remplacera Jean-Pierre MARMONT à la table de marque des Championnats Triplettes à MARBOZ.

3. Roselyne BIGOT : Fait le point sur les inscriptions reçues pour le Championnat des Clubs Jeu Provençal : N'ayant reçu qu'une seule inscription (HAUTEVILLE), ce championnat n'aura pas lieu, le chèque leur sera renvoyé.

Le club de MEXIMIEUX lui a demandé de débiter les rencontres de C.D.C Vétérans du 11 avril à 13h30, invoquant un nombre de terrains insuffisants pour 2 divisions. **Il a été décidé de refuser, les rencontres devront débiter à 15h00.** Il est toujours possible d'inverser les parties pour une des divisions : Tête à Tête > Doublettes > Triplettes pour une division, et pour l'autre division Triplettes > Doublettes > Tête à Tête.

4. Jean-Claude LACROIX : Il sera le délégué des cadets à NEVERS pour le Championnat de FRANCE. Il va demander qu'il y ait 2 équipes Juniors en Championnat Régional pour l'année prochaine. Retour sur le colloque des Éducateurs des 2 et 3 février à MÂCON : M. CANTARELLI nous a annoncé la création d'un Championnat de FRANCE Tête à Tête, d'un Doublette et Tir de Précision pour 2020 en catégorie Juniors. M. PERONNET nous a indiqué avoir enlevé 6 places au niveau national pour les jeunes. Ce qui fait que le Comité Territorial a eu 2 places pour 7 jeunes pressentis. Il a demandé des explications concernant Maxime BONNIN à M. GRANGE (D.T.N. Jeunes). Ce dernier a dit être au courant et que le Comité Territorial l'a repris d'office pour cette année.
5. Jocelyne BOUVARD : Frédéric GRAS lui a demandé comment faire les inscriptions pour les Championnats départementaux. Une formation sera mise en place en fin d'année. Elle remplace Roselyne comme déléguée pour le Championnat de France Promotion à MACON.
6. Georges MALLET : Demande de préciser qu'il a démissionné de son poste de président de la Commission des arbitres et non pas limogé, comme le laissent croire certains e-mails. Presque tous les résultats de concours "en retard" ont été enregistrés dans GESLICO. Il précise que tous les résultats de concours doivent lui être envoyés, même si la participation était inférieure à 9 (ne donnent pas lieu à l'attribution de points). Les feuilles de résultats non conformes seront renvoyées. Il demande si un sondage a été prévu pour effectuer 2 rencontres de C.D.C. Vétérans le même jour : Il sera réalisé fin mai, début juin.
7. Agnès TREUVEY : Club de MARLIEUX : Suite à la démission du Trésorier adjoint, Danielle SCHATZ occupe le poste de Secrétaire et celui de Trésorier adjoint par intérim. D'après l'article 9, dernier paragraphe des statuts des Clubs, on ne peut pas cumuler plusieurs fonctions. Le club doit donc trouver rapidement un Trésorier adjoint. Le mail du 17 mars envoyé par le club sera transmis à Georges MALLET qui enverra la réponse (en y joignant les statuts).

Prochaine réunion : Mardi 23 avril (au lieu du 9 avril) 2019 à 18 H 00

La Présidente,

Annie DAVID

Le Secrétaire,

Gabriel SABELLI